

CHAPITRE 62 : Les principes de la protection du salarié

Obligations de l'employeur	Obligations du salarié
verser le salaire convenu respecter la législation sociale respecter les libertés individuelles respecter les libertés collectives	exécuter le travail convenu exécuter le travail avec diligence se conformer aux ordres reçus obligation de loyauté

Pour défendre ses conditions de travail :

- Le droit de grève
- La liberté syndicale